

# LES MULTIPLES TERRITOIRES DES BRIGADES

SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN,  
L'ENJEU LOCAL



© GENDARMERIE/SIPA/F.GARCOA

Une patrouille de gendarmes départementaux de la brigade de Milly-la-Forêt en contact avec les habitants dans une supérette

# La politique de sécurité du quotidien (PSQ), label national, produit local

**L**a Sécurité du quotidien qui a été annoncée le 8 février 2018 est une nouvelle doctrine qui concrétise l'engagement du président de la République de replacer les policiers et gendarmes au service de la population. Mi-février 2020, à un mois de la date initiale des élections municipales, un sondage rappelle que la sécurité est la première préoccupation des électeurs.

Le changement de paradigme opéré par cette nouvelle méthode permet aux cadres territoriaux de la sécurité de repenser leur action sous le prisme, différent, du service à la population.

Pour renforcer l'efficacité de cette méthode, un travail est conduit en parallèle avec le garde des Sceaux permettant de réduire les charges indues (simplification de la procédure pénale, transfert des gardes de détenus hospitalisés et gardes statiques, informatisation et simplification de la procédure, etc.) et, ainsi, redonner des marges de manœuvre aux policiers et gendarmes sur le terrain.

## ROMAIN CERCLÉ

Directeur de cabinet du président de l'agglo du Pays de Dreux et premier adjoint du maire d'une commune rurale



## MAUD CERCLÉ-FRAVAL

Lieutenant-colonelle, mission de la sécurité du quotidien au ministère de l'Intérieur

La sécurité du quotidien ne constitue pas une mission supplémentaire pour les forces de l'ordre déjà fortement sollicitées mais bien une opportunité qui s'appuie sur l'analyse approfondie du territoire afin de résoudre les problèmes qui y sont rencontrés en créant une véritable synergie entre les acteurs locaux de la sécurité.

Parce que lutter contre les rodéos peut être une mission essentielle à Dreux mais absolument pas un sujet à Châteaudun, par exemple, chaque unité doit adapter ses réponses à la délinquance constatée. Une grande latitude est réservée au niveau local dont les initiatives sont partagées avec les autres territoires au sein des directions puis grâce au travail d'animation du Lab'PSQ officiellement créé en avril 2019, autour des fonctions d'observation, de think-tank et d'incubateur.

Chaque chef territorial de proximité de la gendarmerie (commandant de brigade, commandant de communauté de brigades) doit contribuer au contrat opé-



Les gendarmes de la brigade territoriale de contact Sud-Yvelines en patrouille dans le village de Montford l'Amaury.

rationnel de sécurité élaboré au niveau compagnie à partir d'un diagnostic local. Cette étude préalable ne doit pas être figée mais être régulièrement renouvelée pour s'adapter au contexte qui ne cesse d'évoluer. Elle doit également et surtout être partagée avec les élus qui détiennent une connaissance fine de leur territoire, mais aussi avec la population.

Le contrat opérationnel doit donc comporter les mesures nécessaires pour répondre aux priorités locales définies en accord avec les autorités administratives et judiciaires. Le dispositif de gestion des événements (DGE) permet, par exemple, de

mutualiser, là où c'est opportun, la fonction intervention afin de l'optimiser : création de pool de nuit, mutualisation des PAM, etc.

Pour aider les chefs territoriaux dans leur analyse, la gendarmerie développe le dispositif de consultation et d'amélioration du service (DGAS). Dispositif participatif et itératif innovant expérimenté depuis le mois de janvier 2021 dans 10 départements qui, au-delà du recueil des attentes concrètes des élus, des partenaires et de la population, consiste à rendre compte aux élus des chiffres de la délinquance, des dispositifs mis en œuvre ainsi que des correctifs envisagés pour y répondre. Le tout

appuyé par des cartographies de chaleur mettant en relief les faits constatés et la géolocalisation des véhicules de patrouille. Des questionnaires de satisfaction sont également mis à la disposition des élus et d'un panel de citoyens, dans un objectif d'amélioration du service rendu.

La PSQ cible les phénomènes qui nuisent au quotidien des citoyens. Alors que les forces locales de sécurité intérieure peuvent être concentrées sur les phénomènes de délinquance recensés parmi les priorités du préfet, celles du commandant de groupement de gendarmerie départementale, du directeur départemental de la sécurité publique ou celles du procureur de la République, les faits qui peuvent apparaître comme des microphénomènes perturbent le quotidien des Français et génèrent un réel sentiment d'insécurité (agressions verbales, mendicité agressive, deals, nuisances sonores, dépôts d'ordures sauvages, etc.) provoquant une rupture entre les attentes des citoyens et les missions assignées aux forces de l'ordre. Replacer le citoyen au cœur du métier de gendarme implique de s'interroger sur le bon niveau de commandement opérationnel.

La Sécurité du quotidien, c'est être pragmatique. C'est laisser aux forces de l'ordre locales l'initiative de la gestion des problèmes locaux de sécurité ; les administrations centrales apportant un soutien et une ligne directrice souple et adaptable

aux acteurs et territoires. C'est ainsi que la déconcentration opérationnelle permet de confectionner une « offre de protection sur mesure » détaillée dans GEND 20.24 #RépondrePrésent, qui encadre la déclinaison de la PSQ en gendarmerie : « pour la population, par le gendarme ».

Il est certain que les attentes sont exactement les mêmes de la part des citoyens qu'ils vivent dans un quartier de reconquête républicaine (QRR) ou qu'ils habitent dans un village rural : la tranquillité et la protection en toutes circonstances et sans distinction. Une approche par offre de sécurité permet de s'adapter aux territoires. Les réalités locales sont bien différentes d'un territoire à un autre même si les attentes sont les mêmes. Les moyens employés diffèrent donc pour s'adapter au contexte, parfois au grand dam des élus locaux qui réclament souvent plus de bleu dans les rues.

L'analyse du terrain ne peut être complète sans le contact avec la population pour prendre le pouls du territoire et entretenir une relation de confiance quotidienne avec les forces de sécurité intérieure. Le contact avec la population est un mode d'action permanent pour l'ensemble des unités de gendarmerie. Le contact fait partie de l'ADN des gendarmes depuis toujours et mérite d'être entretenu. Il ne doit pas être exclusivement réservé à ceux qui sont affectés au sein des brigades ou des groupes de contact.

Innover pour être au plus près des préoccupations des citoyens peut conduire à organiser des portes ouvertes au sein des brigades, tenir des permanences dans un centre commercial ou dans le bureau d'une mairie isolée, organiser sur l'exemple canadien des marches exploratrices avec les élus et les habitants, dans un quartier ou le bourg d'un village pour identifier les lieux générant un sentiment d'insécurité (lampadaire dégradé, point de deal, lieu de rassemblement de jeunes festifs, etc.) ou encore développer des séances de défense et de protection ou de gestion du stress au bénéfice de la population à l'instar des séances de secourisme dispensées par les sapeurs-pompiers.

En complément, il faut poursuivre les efforts de communication vis-à-vis des habitants qui transmettent des informations. En effet, quoi de plus encourageant pour un citoyen qui appelle le CORG pour signaler un fait anormal d'avoir un retour, même si c'est pour entendre le gendarme dire que tout va bien ?

À ce titre, une attention particulière doit être portée sur les formations initiale et continue des militaires de la gendarmerie dans le domaine du contact afin de favoriser l'échange permanent avec la population et les acteurs de la sécurité, condition indispensable à la réussite de la méthode de la Sécurité du quotidien, au même rang, sinon devant, l'intervention et l'investigation.

La doctrine nationale de la sécurité du quotidien doit permettre de fixer un cap et de donner un sens à l'action. Elle est adossée sur la fourniture de moyens pour répondre aux nouveaux enjeux.

Le « plan 10 000 » de renforcement des forces de sécurité intérieure à échéance 2022 permet d'augmenter le nombre de policiers et gendarmes sur le terrain (patrouilles pédestres ou à VTT), conjointes avec les polices municipales, maraudes avec les travailleurs sociaux, intensification de la lutte contre les rodéos (loi du 3 août 2018). 1 730 policiers et gendarmes renforceront, à terme, les quartiers de reconquête républicaine, les départements les mieux accompagnés et la brigade numérique.

Une attention particulière est portée sur la modernisation du parc de véhicules à hauteur de 400 M€ pour le renouvellement de 25 % du parc automobile et sur la rénovation des locaux (programme de 900 millions d'euros) pour améliorer le contact avec la population et l'accueil des victimes dans les brigades et les commissariats. À ce titre, il faut noter l'engagement de la gendarmerie dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO) qui vise à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme, dans sa stratégie.

Ces moyens doivent permettre d'améliorer la qualité du service rendu à la popula-

tion sur tout le territoire. En complément, certains quartiers (cible de 60 quartiers de reconquête républicaine) et départements bénéficient de moyens supplémentaires (un renfort de 10 à 30 gendarmes ou policiers dans chaque QRR et de 25 gendarmes dans les départements les mieux accompagnés).

Au plan local, la mise en place de la PSQ a d'abord été perçue comme une nouvelle réforme. Rapidement, loin d'être considérée à tort comme une réforme structurelle, elle s'est affirmée comme une sorte d'accélérateur des dynamiques d'acteurs valorisant les initiatives locales innovantes pour répondre concrètement aux enjeux

locaux de sécurité.

La sécurité est l'affaire de tous. La co-production de sécurité est essentielle avec l'ensemble des acteurs locaux de la sécurité. Le développement de la participation citoyenne (plus de 6 100 conventions en 2019), du continuum de sécurité et des partenariats avec les transporteurs, les travailleurs sociaux, les membres du conseil citoyen (maraudes) et la diffusion de conseils de prévention sur les objets du quotidien (sets de table/dispositif R-Mess) doivent permettre de prévenir les actes délinquants et apporter des solutions concrètes à la délinquance constatée.



Un gendarme de l'EDSR du Mans et un réserviste dédié à la brigade de contact mobile sur le marché de Mamers (Sarthe).

Le maire est responsable de la coordination des politiques de prévention de la délinquance sur le territoire de sa commune et dans son domaine de compétence, il agit en étroite relation avec les forces de sécurité. L'action menée s'inscrit dans un cadre organisé (stratégie départementale et locale de prévention de la délinquance voire un CLSPDR quand il existe). La gendarmerie nationale participe, à ce titre, à plus de 6 123 CLSPD/CISPD. Des référents élus sont désignés au sein des brigades afin de renforcer le contact avec les maires.

En complément des groupes de travail initiés par les élus ou les autorités administratives et judiciaires, les cadres territoriaux peuvent réunir les partenaires de la sécurité sur leurs secteurs respectifs pour cibler les actions. Ainsi, à l'instar de ce qui est mis en place au sein de la police nationale (groupes de partenariat opérationnels), il serait intéressant que les brigades puissent mettre en œuvre ce type de dispositif. L'objectif est de réunir dans un format pragmatique limité aux partenaires concernés (élus et polices municipales, bailleurs sociaux, travailleurs sociaux, réseaux de transport en commun, représentant local de l'éducation nationale, etc.) afin de partager leur diagnostic (recensement des squats, des points de deal, etc.), de définir les actions envisagées et d'agir au plus vite, chacun dans son champ de compétence.

Après près de trois ans de mise en œuvre de la Sécurité du quotidien, il s'avère que là

où le territoire était organisé et les acteurs en interaction régulière, la confiance s'est renforcée. La PSQ a ainsi pu être perçue comme un accélérateur de réussite partagée. Néanmoins, là où le territoire était un peu moins en avance, elle a été le révélateur des points d'amélioration et quelques initiatives locales ont pu être la source de nouveaux départs. La synergie ne peut être effective qu'avec une volonté forte de l'ensemble des acteurs. À Dreux, la synergie développée avant 2018 a permis à la PSQ d'être un catalyseur de mesures bénéfiques : création d'un QRR avec des effectifs supplémentaires, renforcement de la lutte contre la radicalisation, renforcement des patrouilles mixtes dans les quartiers et opérations conjointes de lutte contre l'insécurité routière.

Cette doctrine doit s'inscrire dans la durée et aller encore plus loin. La recherche de la performance de l'action publique est une quête permanente des décideurs. Elle nécessite de développer une capacité d'adaptation réelle pour toujours répondre aux attentes de la population. Il s'agit de se réorganiser régulièrement sans être désorganisés, être agile comme l'est la délinquance. Qui est plus à même de connaître son territoire que ceux qui le pratiquent et le vivent au jour le jour ? Nos organisations doivent faire preuve de souplesse pour s'adapter à la délinquance qui ne se limite pas aux jours et heures ouvrés...

Toute politique publique s'accompagnant



Mission de surveillance du littoral avec un écogarde et un gendarme réserviste de la brigade de Moustiers-Sainte-Marie.

d'une évaluation, celle-ci est dirigée au niveau national pour recueillir le sentiment de la population, celui des élus, des bailleurs sociaux ou encore des réseaux de transport en commun. Afin de recruter les volontaires pour participer à l'enquête de satisfaction (EQP19 et EQP20), les policiers et gendarmes doivent enregistrer les coordonnées des contacts qui répondront par la suite librement au questionnaire. Ainsi, policiers et gendarmes s'imprègnent de cette nouvelle méthode au service de la population et intègrent la notion d'évaluation par les personnes qu'ils protègent.

Pourquoi ne pas aller plus loin et intégrer le citoyen dans toutes les étapes de la doc-

trine ? À ce stade, la participation citoyenne est encouragée pour faire remonter les informations relatives aux comportements anormaux ou générant un sentiment d'insécurité. L'évaluation citoyenne (enquêtes, conseils citoyens, réunion d'habitants, etc.), sous réserve d'un cadre légal adapté, permettrait d'enrichir la connaissance du territoire par les cadres territoriaux.